LE LOGIS À PETITS PAS

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Introduction à l'activité.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité
50'	**Objectif : découvrir la vie quotidienne des habitants du logis à travers un parcours sensoriel.** Observation des bâtiments, des meubles et objets d'époque. Jeux en petits groupes dans les cours et au rez-de-chaussée du logis.	Enseignant - Accompagnateurs	Pièces du logis et cours
50'	**Objectifs : découvrir, préparer et déguster la recette d'un chocolat chaud à la mode du XVIIIe siècle.** Lecture avec un tapis à histoires. Atelier cuisine.	Médiateur	Salle d'activité
10'	Bilan, rangement, passage aux toilettes et départ.	Médiateur - Enseignant	Salle d'activité

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Diviser la classe en 4 groupes et prévoir 1 accompagnateur par groupe pour la séquence en autonomie.
- Prévoir une tenue adaptée aux conditions météo.
- Avant l'activité, s'assurer qu'aucun enfant n'est allergique aux produits utilisés. Liste complète des allergènes : https://edap.vendee.fr/liste-des-allergenes

RENDEZ-VOUS

Le Logis de la Chabotterie
- Saint-Sulpice-le-Verdon -
85260 MONTREVERD

PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

EXPLORER LE MONDE
Consolider la notion de chronologie.

MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS
Échanger et réfléchir avec les autres.

VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

CONSIGNES DE VISITE

LOGIS
DE LA CHABOTTERIE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du Logis et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	**6 accompagnateurs dont l'enseignant**	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	**3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves**	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	**2 accompagnateurs dont l'enseignant**	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du Logis.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Respecter la flore : pas de cueillette dans le jardin et les extérieurs du Logis.

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du Logis. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et à la météo.

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet**, **trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.